

## Plan de Prévention des Risques Naturels

Montesquieu-Lauragais est concernée par **le plan de prévention des risques naturels prévisibles liés aux inondations du bassin de l'Hers-Mort «amont» approuvé par arrêté préfectoral du 16 juillet 2014** sur les communes d'Avignonet-Lauragais, Beateville, Gardouch, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgaillard-Lauragais, Renneville, Saint-Rome, Vieilleville, Villefranche-de-Lauragais et Villenouvelle.

Les différents documents sont consultables sur le site de la préfecture de la Haute-Garonne dont la carte des aléas : [lien vers les documents](#) (sélectionnez Montesquieu-Lauragais dans la liste déroulante)